

LISTE DES MORATOIRES D'INVESTISSEMENT

Secteurs sous moratoire (*Autant en financement qu'en accompagnement au plan d'affaires*)

- Agences de rencontres
- Arcades, jeux vidéo
- Bars
- Boutique de prêt sur gage
- Clubs vidéo
- Concepteurs de sites Web à domicile
- Disquaires
- Entreprises à caractère religieux, sexuel et politique
- Jeux de guerre
- Lave-autos
- Marchés aux puces
- Salons de coiffure, d'esthétique et de bronzage
- Salons de massothérapie
- Salons de médecine douce
- Services financiers
- Tarot, numérologie, cours de croissance personnelle
- Travail à forfait à domicile

Pour recevoir une aide financière de l'un ou l'autre des fonds d'investissement du CLD du Kamouraska, le projet devra répondre à deux principes de base :

- *Le projet s'inscrit dans l'une ou l'autre des priorités de la planification stratégique du Kamouraska 2009-2014 et se rattache à au moins un des moyens privilégiés par les tables sectorielles de concertation inhérentes à cette planification stratégique.*
- *L'aide financière au projet, provenant de fonds publics, n'a pas comme résultante de concurrencer de manière directe (dans les mêmes créneaux d'activité) une entreprise du même secteur.*